



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

- A. **Dans le cas d'un projet de transition professionnelle**, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, vos expériences et vos motivations personnelles et professionnelles nécessitant le besoin de la formation demandée permettant d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

1. Un questionnaire (annexe 1)
2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

- B. **Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF** pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B ou A1-A2

Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité :

- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

Déroulement

1. Une attestation sur l'honneur (annexe 2) pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » : Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.
2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/saint-ouen/auto-ecole-17-drive>

Rubrique : « documents utiles ».



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION B

AVANT LA FORMATION

Pour débiter votre formation, une évaluation de départ sera réalisée.

Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Elle est obligatoire pour toute personne âgée de :

- au moins 15 ans, souhaitant débiter un apprentissage anticipé à la conduite accompagnée (AAC) ;
- au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle ;
- au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée (CS).

Elle est organisée avant l'inscription définitive et permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires à votre formation pour que vous puissiez obtenir votre permis de conduire. Selon votre progression, votre implication, et de la fréquence des heures, cette estimation pourra être modifiée.

Moyen :

L'évaluation se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule école avec un enseignant et une fiche d'évaluation.

Durée :

Elle dure environ 55 minutes.

Détail des compétences évaluées :

Elle se décompose en huit rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires.

À la suite de l'évaluation, un bilan apparaît avec un nombre de points qui détermine un nombre prévisionnel d'heures pratiques.

Un exemplaire est remis à l'élève et signé.



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE
 D.fadiga@hotmail.fr
 SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z
 Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556
 N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

Exemple d'une fiche d'évaluation de départ :

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART B - FICHE ÉLÈVE

1. Renseignements d'ordre général

Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: _____
 Adresse: _____ Tél.: _____
 Niveau scolaire: _____ Profession: _____ Nationalité: _____
 Acuité visuelle œil droit ____/10 œil gauche ____/10 Correction: oui non
 Incompatibilités: _____ Visite Médicale: oui non

2. Expérience de la conduite

Permis:	Conduite auto:	Avec qui ?	Où (sauf auto-école):	Si pas auto:
B1 ou AM <input type="checkbox"/>	jamais <input type="checkbox"/>	amis <input type="checkbox"/>	ville <input type="checkbox"/>	vélo <input type="checkbox"/>
A1 <input type="checkbox"/>	- de 5 h. <input type="checkbox"/>	parents <input type="checkbox"/>	route <input type="checkbox"/>	cyclo/quad <input type="checkbox"/>
A2 <input type="checkbox"/>	+ de 5 h. <input type="checkbox"/>	auto-école <input type="checkbox"/>	chemin <input type="checkbox"/>	moto <input type="checkbox"/>
A <input type="checkbox"/>			ou parking <input type="checkbox"/>	autre véh. <input type="checkbox"/>
Date _____				

3. Connaissance du véhicule

Direction: non oui Embrayage: non oui
 Boîte de vitesses: non oui Freinage: non oui

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

- À votre avis, le plus important pour bien conduire, est-ce de savoir maîtriser la voiture et de connaître le code _____ ou bien plutôt, est-ce d'être capable de prévoir les difficultés et de savoir y faire face ? _____
- Avez-vous le désir d'apprendre à conduire _____ ou bien apprenez-vous parce que c'est une nécessité ? _____

5. Habiletés

	Faible	Satisfaisant	Bon
Installation au poste de conduite _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démarrage arrêt _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manipulation du volant _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Compréhension et mémoire

	Faible	Satisfaisant	Bon
Compréhension _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mémoire _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. Perception

	F	S	B		Faible	Satisfaisant	Bon
Trajectoire _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Orientation _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observation _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Regard _____	F1 <input type="checkbox"/>		
					F2 <input type="checkbox"/>		
					F3 <input type="checkbox"/>		

8. Émotivité

	F	S	B		Faible	Satisfaisant	Bon
En général _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Crispation _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9. Résultat de l'évaluation

Total des résultats partiels: Positifs - Négatifs = Résultat final

10. Proposition: volume de formation PRÉVISIONNEL DATE ____/____/____

Théorie: Heures Proposition acceptée: OUI NON
 Pratique: Heures Proposition retenue: Théorie H Pratique H

Boîte manuelle: 20 h de conduite minimum.
 Boîte automatique: 13 h de conduite minimum.

L'évaluation a été réalisée sous la responsabilité de Mme/M. _____ missionné par l'école de conduite et titulaire de l'autorisation d'enseigner numéro _____ délivrée le _____.

SIGNATURES: Formateur Élève Parents (pour mineurs)



REF 21010002344



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des bilans de compétences intermédiaires sont menés, permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

Exemple d'un bilan de compétences :

Bilan des compétences		☑ En cours d'acquisition	☑ Acquis
		1	2
Automatiser la manipulation des commandes :			
▶ Manipuler les commandes et maintenir la trajectoire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Doser les pédales, démarrer et s'arrêter	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Utiliser la boîte de vitesses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Se placer sur la chaussée :			
▶ En ligne droite, en tournant à droite et à gauche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Sur un carrefour à sens giratoire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Sur des voies affectées à des sens de circulation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Lors des croisements	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Adapter l'allure en fonction des situations :			
▶ En agglomération (circulation fluide et dense)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Sur voies rapides (entrée, circulation, sortie)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Regarder vers l'avant, autour de soi et derrière :			
▶ Regarder loin devant et contrôler les intersections	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Utiliser les rétroviseurs et contrôler dans les angles morts	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Évaluer et maintenir les distances de sécurité :			
▶ Vers l'avant, latéralement, à l'arrêt	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Rechercher et prendre en compte la signalisation :			
▶ Panneaux, Marquages au sol, feux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Se comporter avec les autres catégories d'usagers :			
▶ Faire preuve de courtoisie au volant et de tolérance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Anticiper les situations de conduite :			
▶ Percevoir les indices utiles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▶ Prévoir l'évolution des situations, décider, agir	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Manœuvrer et stationner :			
▶ Manœuvrer (créneau, épi, bataille...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Suivre un itinéraire :			
▶ En autonomie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Volume d'heures proposé	<input type="text" value="10"/>	<input type="text" value="6"/>	
	<small>BILAN 1</small>	<small>BILAN 2</small>	



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

EN FIN DE FORMATION

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Exemple d'un examen blanc :

EXAMEN BLANC									
FORMATEUR: <i>Fadiga Hamadou</i>			DATE: <i>23/3/24</i>						
BILAN DES COMPÉTENCES	Niveaux d'appréciation					Autonomie Conscience du risque			
	E	0	1	2	3				
Connaître et maîtriser son véhicule							Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord				X					
Effectuer des vérifications du véhicule					X				
Connaître et utiliser les commandes					X				
Appréhender la route									
Prendre l'information					X				
Adapter son allure aux circonstances					X				
Appliquer la réglementation					X				
Partager la route avec les autres usagers									
Communiquer avec les autres usagers				X		0	0	0	
Partager la chaussée				X		0,5	0,5	0,5	
Maintenir des espaces de sécurité				X		1	1	1	
Courtoisie au volant				+1					
Conduite économique et respectueuse de l'environnement				+1					
Total général						29			

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/saint-ouen/auto-ecole-17-drive>

Onglet « documents utiles »



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION À LA CATÉGORIE A2

AVANT LA FORMATION

Pour débiter votre formation, une évaluation obligatoire de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation prévisionnel et d'organiser un calendrier de formation.

Moyen :

L'évaluation se déroule en situation de conduite hors circulation sur la motocyclette avec un enseignant et un support sur tablette.

Durée :

Elle dure environ 50 minutes.

Détail des compétences évaluées :

- L'expérience de la conduite
- Les connaissances du véhicule
- L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Les habiletés sur l'installation sur la moto, le démarrage/arrêt et l'équilibre
- La compréhension et la mémoire
- Les capacités de perception
- L'émotivité

À la suite de l'évaluation, un bilan apparait avec un nombre de points qui détermine un nombre prévisionnel d'heures pratiques.

Un exemplaire est remis à l'élève et signé.

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART A1/A2/A - FICHE ÉCOLE									
1. Renseignements d'ordre général									
Nom :		Prénom :		Date de naissance :		Tél. : () () () () () ()			
Adresse :		Niveau scolaire :		Profession :		Nationalité :			
Acuité visuelle : œil Droit : /10		œil Gauche : /10		Correction : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		Visite Médicale : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			
Incompatibilités :									
2. Expérience de la conduite									
Permis :	Conduite moto :	Avec qui ? :	Où (sauf auto-école) ? :	Si pas moto :	TOTAUX PARTIELS				
B1 <input type="checkbox"/> +1	jamais <input type="checkbox"/> 0	amis <input type="checkbox"/> -1	ville <input type="checkbox"/> -2	vélo <input type="checkbox"/> 0					
A1 <input type="checkbox"/> +2	- de 5 h <input type="checkbox"/> +1	parents <input type="checkbox"/> +1	route <input type="checkbox"/> -1	cyclo <input type="checkbox"/> +1					
B <input type="checkbox"/> +2	+ de 5 h <input type="checkbox"/> +2	auto-école <input type="checkbox"/> +2	chemin <input type="checkbox"/> 0	auto <input type="checkbox"/> +2					
Date :				autre véhicule <input type="checkbox"/> +1					
3. Connaissance du véhicule									
Direction (guidon, fourche) : non <input type="checkbox"/> 0 oui <input type="checkbox"/> 1		Embrayage : non <input type="checkbox"/> 0 oui <input type="checkbox"/> +1							
Boîte de vitesses : non <input type="checkbox"/> 0 oui <input type="checkbox"/> +1		Freinage : non <input type="checkbox"/> 0 oui <input type="checkbox"/> +1							
4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité									
Réponse : maîtriser la moto et connaître le code <input type="checkbox"/> -2									
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face <input type="checkbox"/> +2									
L'apprentissage est une nécessité : <input type="checkbox"/> -2									
Réel désir d'apprendre à conduire : <input type="checkbox"/> +2									
5. Habiletés									
Installation sur la machine (position) <input type="checkbox"/> -2		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +2			
Démarrage arrêt <input type="checkbox"/> -3		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +2			
Équilibre <input type="checkbox"/> -2		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +2			
6. Compréhension et mémoire									
Compréhension <input type="checkbox"/> -1		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +1			
Mémoire <input type="checkbox"/> -1		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +1			
7. Perception									
Trajectoire <input type="checkbox"/> -4		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +3			
Observation et orientation <input type="checkbox"/> -2		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +2			
		Regard <input type="checkbox"/> -1		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +2	
8. Émotivité									
En général <input type="checkbox"/> -1		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +1			
		Crispation <input type="checkbox"/> -1		F <input type="checkbox"/> 0		S <input type="checkbox"/> 0		B <input type="checkbox"/> +1	
9. Résultat de l'évaluation									
Total -		Total +		Résultat final					
Total des résultats partiels :									
10. Proposition :									
Théorie de la conduite		Heures		Pratique		Heures			
Proposition acceptée : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Proposition retenue : théorie		H ₁		pratique		H ₂	
Fait à le									
Signatures :		Formateur :		Élève :		Parents (pour les mineurs) :			



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

AU COURS DE LA FORMATION

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

EN FIN DE FORMATION

Votre enseignant procède à un bilan de compétences en circulation, pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/saint-ouen/auto-ecole-17-drive>

Onglet « documents utiles »



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

MODALITÉS DE LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Nous pouvons prendre en charge des personnes ayant un léger handicap et compatible avec nos moyens pédagogiques.

Pour des handicap « lourds » le Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap (CEREMH) met à disposition la liste d'auto-écoles spécialisées sur leur site (<https://www.ceremh.org>).

Le CEREMH propose également des formations au permis de conduire pour les personnes qui rencontrent des difficultés très spécifiques et ne trouvent pas de solutions dans les auto-écoles existantes.

Si vous êtes soigné(e) dans un centre de rééducation fonctionnelle, celui-ci propose parfois une formation adaptée. Dans ces centres spécialisés vous bénéficiez d'un encadrement de qualité de la part d'une équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeute, ergothérapeute, neuropsychologue etc.). L'ergothérapeute, en collaboration avec le médecin, pourra conseiller les aides techniques et les aménagements éventuels à apporter au véhicule. Ces aménagements devront être approuvés par l'inspecteur du permis de conduire.

Le Service chargé localement des examens du permis de conduire (bureau de l'éducation routière ou préfecture), vous indique les aménagements dont vous avez besoin pour apprendre à conduire, les auto-écoles spécialisées et les dates de sessions spécialisées pour vous présenter aux épreuves du permis.

INFORMATIONS CONCERNANT LES ÉTAPES A SUIVRE :

La visite médicale :

- Le rendez-vous est à prendre avec un médecin agréé de la préfecture, qui évaluera votre aptitude à la conduite. Lors de la visite médicale, le CERFA n°14880 est à faire remplir par le médecin agréé. La visite médicale est gratuite dans le cas d'une régularisation pour les personnes présentant un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50% décidé par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Si vous êtes dans ce cas, vous n'avez pas à avancer les frais, le médecin se fera régler par la préfecture.

L'épreuve du code de la route :

Des séances spécifiques peuvent être organisées pour des candidats qui présentent un handicap. En effet, l'arrêté du 9 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 20 avril 2012 autorise l'organisation de séances pour passer le code qui ne sont plus forcément collectives mais adaptées au handicap : notamment pour les candidats dyspraxiques, les candidats sourds ou malentendants.

- Des séances spécifiques peuvent être organisées **pour les candidats maîtrisant mal la langue française**. Dans ce cas, le candidat peut recourir aux services d'un traducteur-interprète assermenté près d'une cour d'appel
- Des séances spécifiques sont organisées pour les **candidats sourds ou malentendants**. Seuls sont admis à se présenter à ces séances les candidats ayant déclaré être atteints d'une des affections du 3.1 de la classe III visées à l'arrêté du 21 décembre 2005 susvisé. Dans ce cas, le candidat peut recourir aux services d'un **traducteur-interprète spécialisé en langage des signes**, assermenté près d'une cour d'appel ou d'un groupement d'établissements de l'éducation nationale (GRETA). Il est également possible de recourir à un **dispositif de communication adapté** de son choix, sous réserve que ce dispositif ne contrevienne pas aux dispositions relatives à la confidentialité de l'examen.
- Les candidats dysphasiques et/ou dyslexiques et/ou dyspraxiques peuvent passer l'épreuve théorique générale dans ces séances spécifiques à la condition qu'ils présentent à l'expert leur pièce d'identité accompagnée de l'un des trois documents suivants :
 - Une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou une reconnaissance de handicap obtenue auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et un diagnostic de dyslexie et/ou de dysphasie et/ou de dyspraxie ;
 - Une reconnaissance d'aménagements aux épreuves nationales de l'éducation nationale au titre des troubles de l'apprentissage du langage écrit, du langage oral et/ou écrit et/ou de l'acquisition de la coordination ;



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

- Un certificat médical délivré depuis moins de six mois maximums, attestant d'un trouble spécifique du langage et/ou de la lecture et/ou de l'acquisition de la coordination et nécessitant un aménagement des conditions de passage de l'épreuve théorique générale ;
- Des séances d'examen peuvent être organisées spécifiquement pour les candidats présentant un **handicap spécifique de l'appareil locomoteur**, si leur handicap est de nature à rendre impossible leur participation à une séance traditionnelle.

Apprendre à conduire avec des aménagements :

- Si vous êtes apte un certificat d'aptitude vous sera remis. Vous serez conseillé sur les aménagements de poste de conduite dont vous avez besoin. Puis, vous pourrez apprendre à maîtriser les aménagements auprès d'auto-écoles.
- Si vous n'êtes pas apte vous pouvez alors faire appel à la commission départementale d'appel.

L'obtention du permis ou du droit à conduire :

- Dans le cas du passage d'un premier permis de conduire, il y a deux étapes :
 - Une partie théorique, commune à tous les candidats au permis.
 - Une partie pratique, lors de laquelle un inspecteur du permis évaluera vos capacités à conduire, en toute sécurité et en respectant le code de la route, et ce avec les aménagements préconisés. L'examen doit avoir lieu sur une voiture équipée des doubles commandes.
- Dans le cas d'une régularisation du permis :

On entend par régularisation le fait d'évaluer les capacités d'une personne, déjà titulaire du permis, à conduire avec des aménagements. Lors de cette évaluation, un inspecteur vérifie, en situation réelle, la maîtrise des aménagements et leur pertinence en fonction de votre handicap.

Cette régularisation vous redonne le droit de conduire.

L'évaluation peut être passée sur votre propre voiture aménagée ou sur une voiture aménagée d'une auto-école.

L'acquisition d'un véhicule aménagé :

- Les aménagements nécessaires sont mentionnés par des codes apposés par la préfecture sur votre permis de conduire. Ils vous permettront de faire adapter votre véhicule chez des équipementiers spécialisés et le cas échéant de bénéficier d'aides financières.

Les aides au financement :

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) est une aide légale qui peut vous être attribuée, sous réserve d'éligibilité. La demande est à faire auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Elle pourrait financer en partie les surcoûts liés à :
 - la visite médicale (dans le cas d'un premier permis uniquement),
 - aux leçons de conduite,
 - aux aménagements du véhicule.
- De plus, si un véhicule est nécessaire pour votre projet professionnel, l'AGEFIPH (Association pour la Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) ou le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) peuvent être sollicités.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/saint-ouen/auto-ecole-17-drive>
Onglet « documents utiles »



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

ANNEXE 1



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

QUESTIONNAIRE TRANSITION PROFESSIONNELLE

DATE :		REPLIE PAR :	
Origine du contact (provenance) : Appel <input type="checkbox"/> Sur place <input type="checkbox"/> Mail <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/> PROSPECT		<input type="checkbox"/> CLIENT	
ÉTAT CIVIL			
NOM :	PRÉNOM :	AGE :	
Tél fixe :	Portable :		
Email :@.....			
Adresse :			
DONNÉES ENTREPRISE			
Raison sociale :		Contact :	
Tél :	Email :@.....		
Adresse :			
Nombre de salariés à former :			
Précisions :			
SITUATION FACE À L'EMPLOI			
BESOIN EN FORMATION EXPRIMÉ			
DATE EN FORMATION SOUHAITÉE : DU / / AU / /			
MOTIVATION PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES			
PRÉREQUIS :			
PROPOSITION FAITE LE : / / PAR :			
CLASSÉ SANS SUITE : OUI NON			



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2

ANNEXE 2



Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte personnel de formation (CPF)

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route (*cocher le permis financé*) :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
<input type="checkbox"/> A1	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D
<input type="checkbox"/> A2	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> C1	<input type="checkbox"/> D1
	<input type="checkbox"/> B96	<input type="checkbox"/> C1E	<input type="checkbox"/> D1E
	<input type="checkbox"/> BE	<input type="checkbox"/> CE	<input type="checkbox"/> DE
	<input type="checkbox"/> B78		

Rappel des trois conditions d'éligibilité du titulaire CPF /de l'apprenant :

1° l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;

2° vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

3° la prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à :

- des heures de conduite complémentaires ;
- une remise à niveau ou à une récupération de points ;
- des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement ;
- la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois-roues motorisé ;
- la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans ;
- adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas).

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.

Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :

Quel est le projet ?

.....

En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ?

.....

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :

- Il facilitera votre recherche d'emploi
- En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
- Autre (*préciser*) :



123, rue du Docteur Bauer 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

D.fadiga@hotmail.fr

SIRET : 914 520 556 00020 – RCS : BOBIGNY - APE : 8553Z

Agrément : E 24 093 0002 0 – TVA : FR 03914520556

N° d'Activité Professionnelle : 11931074893

2.2



Cas n°3 - L'obtention du permis de conduire contribuerait à une évolution professionnelle (et non pas adaptation du poste de travail) au sein de votre entreprise.

Laquelle ? :

- J'atteste sur l'honneur ne pas être en situation de suspension/retrait de permis ou d'interdiction de passer le permis de conduire.
- Je dispose déjà d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur en cours de validité.
Préciser laquelle ou lesquelles :

Avez-vous déjà mobilisé votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?

- OUI
- NON

Dans l'affirmative, lequel/lesquels Et quand :

Je soussigné M/ Mme
domicilié(e) à

- Atteste sur l'honneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-dessus et que mes déclarations sont sincères.

Avertissement : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.

ALe.....

Signature du titulaire :

Nom et signature du responsable de l'organisme de formation :

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p. 2 / 2